Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 21

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'autorité communale ou scolaire ou par le Musée pédagogique bénéficieront du prix de 50 cent. net la livraison (plus port 5 cent). Dans ce cas, l'abonnement aux 24 livraisons est payable d'avance.

Mus. Pédag.

IV

Dictionnaire géographique de la Suisse, par MM. Kapp et Borel.

Le Dictionnaire géographique continue à paraître très régulièrement. Nous venons de recevoir les livraisons 53, 54, 55 et 56. Ces livraisons sont particulièrement intéressantes pour le canton de Fribourg. Nous y trouvons d'abord une première carte donnant la répartition des races bovines dans notre canton. Une deuxième carte nous fait connaître les principales industries et la densité de la population. La 3me livraison renferme la carte physique et politique avec un article très complet et fort intéressant sur notre canton. Arrêtons nous à ce dernier travail. La première partie est consacrée à la géologie et à l'orographie et porte la signature du Dr H. Schardt. C'est assez en dire la valeur. Le Dr Gochel nous signale ensuite ce que le climat offre d'intéressant. L'hydrographie avec les nombreuses usines qui s'y rattachent, a pour auteur notre savant ingénieur cantonal, M. Gremaud. C'est le Dr Jaccard qui a été chargé de ce qui concerne la botanique avec M. le professeur Musy pour la faune.

Quant aux autres questions : population, caractères, mœurs, langues, costumes, divisions du territoire, Etat, finances cantonales, instruction, industrie, service sanitaire, commerce, agriculture, etc., elles ont été traitées par le Dr Buomberger, l'un des collaborateurs désignés du Dictionnaire géographique.

La ville de Fribourg a été décrite dans un article spécial qui prend plusieurs colonnes.

Ces simples indications de titres avec les noms des signataires suffiront à faire voir à ceux de nos collaborateurs qui n'ont pas encore souscrit à cette œuvre, quelle en est l'importance et quels services ce dictionnaire peut rendre aux instituteurs. R. H.

CORRESPONDANCE

Les cahiers Michaud et le calcul oral

Dans le compte rendu d'une conférence régionale du cercle de Farvagny publié dans le dernier numéro du *Bulletin-Ecole*, se trouve un passage qui mérite d'être relevé. J'y lis, au nombre des propositions individuelles : « On décide pour la prochaine conférence d'examiner comment les séries de calcul Michaud peuvent être avantageusement employées pour le calcul oral. » Je ne comprends pas bien la portée de la question ainsi posée, et il me semble qu'il serait utile, nécessaire même, dans l'intérêt de nos écoles, de préciser l'objet de cette étude.

En tout premier lieu, il ne faut pas perdre de vue l'économie générale du *Cours gradué de calcul* employé dans nos écoles. Il se compose de six séries pour les élèves et de six séries similaires à

l'usage des maîtres. Les deux premières séries destinées aux élèves contiennent des exercices et problèmes que les enfants, sous la direction de l'instituteur, résolvent d'abord mentalement, puis à nouveau par écrit, comme devoirs, mais en se servant encore pour effectuer les opérations des procédés du calcul mental, les seuls qui leur aient été enseignés jusqu'ici. Mais à partir de la troisième série, ils sont initiés aux procédés ordinaires du calcul écrit. Le calcul oral n'est pas négligé pour autant. En effet, la troisième série et les suivantes de la partie du maître contiennent un très grand nombre de problèmes, en rapport avec la leçon de calcul donnés et destinés à être résolus mentalement. Dans les répétitions, certains problèmes des livrets de l'élève, les plus simples dans chaque catégorie, peuvent aussi servir d'exercices pour le calcul de tête. Dans nos nouveaux manuels, une place très large est donc faite au calcul oral dont on ne saurait méconnaître l'importance. Je ne crois pas qu'on puisse leur reprocher des lacunes sous ce rapport. Si les instituteurs du cercle de Farvagny n'étaient pas complètement édifiés à cet égard et qu'ils aient voulu justement sur ce point porter la discussion et la lumière, ils auraient dû rédiger comme suit la question mise à l'étude : Les séries de M. Michaud, au point de vue du calcul oral, répondent-elles aux besoins de nos écoles ?

Mais que peut bien signifier la question telle qu'elle est posée : examiner comment ces séries peuvent être avantageusement employées pour le calcul mental ? La méthode à suivre n'est-elle pas exposée par le menu dans le *Guide du maître ?* Si le but cherché est de la faire connaître, il est, certes, louable, mais c'est avouer en même temps qu'on s'en est guère préoccupé jusqu'ici et qu'on l'a appliquée au petit bonheur. Et si l'on se propose d'en discuter les mérites, c'est alors d'une critique qu'il s'agit, chose sans doute bien permise, mais qu'on aurait tort de ne pas appeler par son nom.

Comme on le voit, il n'est pas aisé de connaître la pensée intime de l'auteur de cette proposition. Si j'ai fai ressortir l'ambiguïté dans laquelle elle est enveloppée, c'est à cause de l'importance qu'elle présente en soi, pour le corps enseignant, et je ne doute pas qu'on en attende la suite avec intérêt. Z.

Chronique scolaire

Allemagne. — Les questions d'hygiène scolaire préoccupent depuis plusieurs années les pouvoirs publics en Allemagne. L'organisation de l'inspection médicale des écoles est maintenant un fait accompli. Le médecin scolaire n'a pas seulement pour tâche de constater l'état de santé des élèves, mais son attention doit se porter encore sur le bâtiment, l'installation des salles de classe, les cabinets, le chauffage, l'éclairage et autres conditions hygiéniques.

D'après une décision complémentaire prise l'année dernière, aucune école, si petite soit-elle, ne peut rester plus de 5 ans sans être visitée attentivement par le médecin scolaire.